

Paiement des Primes d'Elevage

Afin de simplifier les paiements et de limiter les délais, nous informons les personnes qui souhaitent remettre à jour leur RIB pour les paiements des primes qu'elles peuvent le faire directement sur leur espace perso du site www.haras-nationaux.fr dans l'onglet "Mon compte" - "références bancaires".

Par contre cela ne modifie pas la cohérence du dispositif mis en place pour les primes : "c'est l'engageur qui touche la prime", donc si une personne engage au local au nom de Monsieur, au régional au nom de Madame et au national au nom de la société X --> les trois primes seront payées à des destinataires différents. S'ils souhaitent qu'il en soit autrement pour cette année, il faudra me passer un mail pour que je procède au regroupement. Ce mail devra bien sûr comporter l'accord de la personne qui a engagé.

Guillaume BLANC
Institut Français du Cheval et de l'Équitation
Direction de l'Animation de la Filière et de l'Action en Territoires
Délégué national sport et poneys
Tél. : 06 88 21 60 09
courriel : guillaume.blanc@ifce.fr

Article mis en ligne le 29/10/2014.